Abrégé de droit pénal

Abrégé de Droit Pénal

par Anchivius, M.3.F.

La méconnaissance des lois ne peut pas ętre une défense. Soyez prévenus que les rčgles qui suivent ne sont que les plus universels des lois et rčglements en Tamriel. Votre propre province ou principauté peut avoir des lois qui lui sont propres. En tant que citoyen de l'Empire, il est de votre droit et de votre responsabilité de connaître et respecter ces lois.

Entrée par effraction

Ceci se réfčre à tout acte y compris, de maničre non exhaustive, l'ouverture, la destruction, l'incinération, la téléportation par des moyens magiques, ou toute autre méthode employée pour qu'une porte, une fenętre, ou tout autre portail qui a été magiquement ou ordinairement verrouillé, ou qu'une raisonnable personne pourrait présumer comme tel, devienne traversable, et l'acte (bien qu'il ne soit pas requis pour cette définition) d'entrer dans une maison, une boutique, ou un lieu public par le portail susmentionné. La peine pour ce crime peut consister en une amende, une incarcération, ou une amende et une incarcération. L'amende, l'incarcération, ou les deux, ou aucune des deux, peuvent ętre allégées pour un crime de tentative d'entrée par effraction. Un crime de tentative d'entrée par effraction peut ętre défini comme tout acte qu'une raisonnable personne pourrait percevoir comme une préparation pour, ou une tentative (qu'elle soit ou non couronnée de succčs, ou perçue comme étant possiblement ou non couronnée de succčs) d'obtenir l'ouverture, la destruction, l'incinération, la téléportation par des moyens magiques, ou toute autre méthode employée pour qu'une porte, une fenętre, ou tout autre portail qui a été magiquement ou ordinairement verrouillé, ou qu'une raisonnable personne pourrait présumer comme tel, devienne traversable, et l'acte (bien qu'il ne soit pas requis pour cette définition) de préparer ou tenter (que cela soit ou non couronné de succčs, ou perçu comment étant possiblement ou non couronné de succčs) d'entrer dans une maison, une boutique, ou un lieu public par le portail susmentionné.

Violation de propriété privée

Ceci se réfère au fait de marcher, voler, chevaucher, se téléporter, flotter, ou de toute autre façon, se déplacer ou exister sur une propriété sans la permission explicite écrite ou orale (ou la permission que pourrait inférer une raisonnable personne) du propriétaire ou gardien de la propriété. La peine pour ce crime peut consister en une amende, une incarcération, ou une amende et une incarcération.

Agression

Toute menace ou tentative (qu'elle soit ou non couronnée de succès) d'infliger des torts ou blessures physiques, émotionnels, mentaux ou magiques à une autre personne, groupe de personnes, ou entité qu'une raisonnable personne pourrait présumer douée de conscience. La peine pour ce crime peut consister en une amende, une incarcération, ou une amende et une incarcération.

Meurtre

Tout acte prémédité, malveillant, ou prémédité et malveillant (ou tout acte qu'une raisonnable personne pourrait définir comme prémédité, malveillant, ou prémédité et malveillant), ou accidentel, mais ayant un but criminel (ou qu'une raisonnable personne pourrait définir comme ayant un but criminel), qui résulte directement en la mort (ou destruction avec mort implicite) d'une personne, groupe de personnes, ou entité qu'une raisonnable personne pourrait présumer douée de conscience. La peine pour ce crime peut consister en une amende, une incarcération, ou une amende et une incarcération.

Entente en vue de commettre une infraction

Toute réunion, communication, ou rencontre dans le but (ou qu'une raisonnable personne pourrait assumer comme ayant pour but) de préparer ou arranger que soit commis ou fait perpétré un ou plusieurs crimes, quels qu'ils soient. La peine pour ce crime peut consister en une amende, une incarcération, ou une amende et une incarcération.

Vagabondage

Ceci se réfère à tout acte de paresse, de désordre, de mendicité, ou de conduite inappropriée qu'une personne possédant une occupation, de l'argent, ou une maison, (ou une occupation, de l'argent et une maison, ou une occupation ou de l'argent et une maison, ou une occupation et de l'argent ou une maison, ou une occupation et une maison ou de l'argent), ou à ce qu'une raisonnable personne pourrait considérer comme de la paresse, du désordre, de la mendicité ou une conduite inappropriée. La peine pour ce crime peut consister en une amende, une

incarcération, ou une amende et une incarcération.

Contrebande

Ceci se réfère à tout acte consistant à faire entrer, sortir, téléporter, ou faisant en sorte que puisse entrer, sortir, ou être téléporté un objet considéré illégal ou, s'il n'est pas illégal, requérant une taxe d'importation ou d'exportation qui de cette façon n'est pas payée. La peine pour ce crime peut consister en une amende, une incarcération, ou une amende et une incarcération, et comprendra la confiscation de l'objet problématique ou illégal. Cela peut également comprendre, de manière non exhaustive, l'exécution ou le bannissement, ou l'exécution et le bannissement.

Haute trahison

Tout acte allant à l'encontre (que ce soit directement ou indirectement ; ou toute non-action résultant en des circonstances, directement ou indirectement, allant à l'encontre) d'un souverain assermenté, ou commis par un vassal contre son suzerain, résultant (ou qu'une raisonnable personne pourrait assumer comme résultant) en des torts ou blessures physiques, émotionnels, mentaux ou magiques au souverain ou suzerain susmentionné. La peine pour ce crime sera la mort.

Vol à la tire

Tout acte de vol ou saisie, sans la permission explicite écrite ou orale (ou ce qu'une raisonnable personne pourrait inférer comme étant une permission implicite), d'un ou plusieurs objets qu'une personne, groupe de personnes, ou entité qu'une raisonnable personne pourrait présumer doté de conscience, possède sur sa propre personne. La peine pour ce crime peut consister en une amende, une incarcération, ou une amende et une incarcération.

Vol (appelé aussi parfois larcin)

Tout acte de vol ou saisie, sans la permission explicite écrite ou orale (ou ce qu'une raisonnable personne pourrait inférer comme étant une permission implicite), d'un ou plusieurs objets qu'une personne, groupe de personnes, ou entité qu'une raisonnable personne pourrait présumer doté de conscience, possède dans son lieu de résidence, sa boutique, ou tout autre endroit qu'une raisonnable personne pourrait présumer protégé contre le pillage. La peine pour ce crime peut consister en une amende, une incarcération, ou une amende et une incarcération.

Ce sont les définitions usuelles utilisées couramment par les experts légaux (tels que moi), mais ces définitions comme les peines pouvant être encourues peuvent varier grandement en fonction

de l'endroit et des circonstances. Dans la Cité impériale, des conseils juridiques sont disponibles grâce à des personnes telles que moi, mais les provinces ne possèdent pas un tel système. Peut-être que cela changera avec le temps. Nous pouvons tous l'espérer.

Dernière remarque

Le système légal de Tamriel est fondé sur le principe raisonnable et civilisé prononcé par le prophète Marukh durant l'ère Première : « Tous sont coupables jusqu'à ce qu'ils aient prouvé leur innocence. » De plus justes paroles ont-elles jamais été prononcées ?

Abrégé de droit pénal

FormId	book covers skyrim - lost library.esp:00E63B
Owning plugin	book covers skyrim - lost library.esp
Local FormId	00E63B
Editor ID	BCSLL_DA_Cheap_LegalBasics
Inventory image	(none)
Menu art	BCSLL_Book_LegalBasics
Value (gold)	2
Type	Book or tome
Weight	1
Can be taken	Yes
Teaches	(none)
Inventory description	(none)
Keywords	VendorItemBook
Locations	1176
Leveled lists	12
Scripts	0

© Bethesda Softworks LLC and the authors of the mods in the load order.
Exported and generated with SkyrimSourceExporter.